

30.10.09

CORNAUX

La saga du Chœur d'hommes qui fête ses 100 ans d'existence (suite)

Un règlement étonnant

Le nouveau Chœur d'hommes n'est pas seulement rapide pour organiser son premier concert mais aussi pour, le 13 janvier 1910 déjà, adopter son règlement. Ce dernier, il le voulait strict, voire sévère, notamment concernant les retards aux répétitions ou les absences non excusées.

Ainsi à tout sociétaire qui ne répondra pas à l'appel, un quart d'heure pour ceux du village et une demi-heure pour ceux du dehors, après l'heure fixée pour les répétitions, se vera infliger une amende de 5 cts, s'il n'a pas cru devoir se faire excuser, pour un motif valable, par un de ses collègues. Même sévérité pour les absences, où le règlement dit ceci: «Estimant que pour assurer la bonne marche de notre Chœur d'hommes, la non-comparution entravera celle-là, il est décrété qu'une amende de 20 cts par absence sans excuse valable et préalable sera infligée à tout contrevenant.» Et encore: «Celui qui n'aura pas assisté à cinq répétitions consécutives bien que, à la troisième absence, il eût été préalablement avisé par le comité, sera exclu de la Société». Mais les membres de la société font aussi preuve d'engagement et le comité de bonhomie puisque, le 19 janvier 1910, suite au départ du village du caissier Edouard Junod, Constant Monnier, lors de cette répétition, acceptait cette charge et se voyait, sans autre forme de procès, remettre la caisse par son prédécesseur contenant Fr. 103.-. Le comité, en dehors des charges habituelles, comprenait un huissier. Ce dernier était astreint à noter les présences et les absences des membres et de signaler au caissier les amendes à infliger pour absences non excusées ou de retards.

Le Chœur d'hommes en fête

Et déjà pointe la première fête en plein air. Elle était décidée le 19 mai 1910 pour avoir lieu le 12 juin au verger du Clos Victor, sis au nord de l'Hôtel du Soleil et à l'est du temple. Le préfet du district autorisait la fête champêtre moyennant une finance de Fr. 10.- pour le débit de vin, de bière, de sirop et de limonade, mais sans liqueurs. La Société devait annoncer le genre de jeux pratiqués à cette occasion. Sur la recette du jeu de quilles, 2% devaient être versés à la Préfecture. Un cafetier de la localité devait en outre donner son accord pour le débit de boissons. La bière serait livrée par la Brasserie Muller de Neuchâtel, au prix de 25 cts le litre. La Société de musique «Helvétia» de Saint-Blaise viendrait agrémenter la fête pour la somme de Fr. 30.- pour frais d'entretien, plus le voyage payé. Cependant, la fête annoncée pour le 12 juin avait dû être renvoyée pour cause de mauvais temps au dimanche 26 juin. Ce qui était publié dans le Bulletin de Saint-Blaise du vendredi 24 juin 1910 par une correspondance de la société et une annonce vantant cette «Grande Fête champêtre» avec un programme choisi notamment le Vauquille avec des instruments aratoires, ustensiles de ménage et pins de sucre comme enjeux. Etaient aussi annoncés, un tir «Eureka», une grande roue aux fleurs et une dite à la vaisselle, sans oublier la danse sur l'herbette, le concert de la Société de musique «Helvétia», la bière Muller et la prestation des chanteurs. Autres atouts de la fête, des consommations de premier choix et, le soir, grande illumination. (Une attraction pour l'époque puisque l'électricité commençait seulement, depuis 1902, à être installée au village.)

Malgré cette publicité alléchante, la fête a encore une fois dû être renvoyée et encore à cause de la pluie, ce qu'atteste un texte dans le Bulletin de Saint-Blaise du 1^{er} juillet 1910. Il y est dit: «Malgré la bonne volonté des membres du Chœur d'hommes en travaillant aux préparatifs de la Fête champêtre annoncée pour dimanche dernier, celle-ci n'a pu avoir lieu, toutes les bondes des cieux étant ouvertes». «Puisse un radieux soleil favoriser cette entreprise de notre société de chant, projetée à nouveau pour dimanche prochain 3 juillet!»

Le Chœur d'hommes voyageur

Sans savoir s'il s'agissait de la première course de la société, les archives du Chœur d'hommes mentionnent un voyage avec 24 participants à Zermatt et au Gornergrat, les 5, 6 et 7 juillet 1914. Nouvelle course, cette fois à Grindelwald, Faulhorn, Petite Scheidegg et Wengernalp, du 5 au 7 juillet 1919, par beau temps et de nouveau 24 participants. Quant à l'année 1925, la sortie allait au Soliat, probablement pour deux jours puisqu'une correspondance mentionne une réservation pour coucher pour 30 personnes au prix de Fr. 1.80 par membre avec un souper au café au lait avec beurre et fromage, ou pour Fr. 3.- avec soupe, viande, légume et salade.

En 1930, du 6 au 8 septembre, grande course de trois jours au Tessin, à l'aller par le Gotthard et au retour par les Centovalli, le Simplon et le Lötschberg. Au Tessin, visite de Lugano, Ponte Tresa, Luino (Italie), Isolabella et Locarno. A cette occasion, les voyageurs avaient couché à l'Hôtel Luzern à Lugano pour Fr. 2.50 la chambre, Fr. 3.- le dîner et Fr. 1.- le petit déjeuner. Puis à Locarno, à l'Hôtel Cantina Ticinese où la chambre avec le souper – minestra, spaghetti, rôti de porc et salade – étaient facturés Fr. 6.50 par personne.

Le Centenaire sera commémoré par une soirée vocale et théâtrale, donnée à deux reprises, soit le vendredi 6 et le samedi 7 novembre 2009, à la salle de spectacle de Cornaux, par le Chœur d'hommes et sa troupe de théâtre qui interprétera alors *Après de ma blonde*, de Jean-Michel Besson. Ces soirées seront suivies par un concert de gala du Chœur d'hommes et du Chœur *Les Armaillis de la Gruyère*, le samedi 21 novembre 2009, au temple de Cressier.

Suite de la saga du Chœur d'hommes le 13 novembre 2009.